

CONDITIONS PARTICULIERES DES OFFRES VODASURF

Les présentes conditions particulières sont rattachées aux Conditions Générales de Vente en vigueur et aux conditions particulières des forfaits compatibles et consultables sur le site internet www.vodafone.pf ou sur demande auprès de notre service client 8989 ou dans les boutiques Vodafone.

Les Conditions Générales de Vente non contraires aux présentes demeurent pleinement applicables. La souscription aux offres ci-après vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Particulières.

Si un client est déjà abonné, il est informé que toute option activée sur un précédent forfait qui ne serait plus commercialisée par Vodafone ne saurait être conservée dans le cadre d'un changement de forfait. Conformément aux dispositions règlementaires applicables en Polynésie française, les consommateurs disposent d'un droit de rétractation.

Les offres présentées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un contrat à durée indéterminée avec une période minimale de 12 ou 24 mois. En cas de résiliation anticipée pendant la période minimale souscrite, et sauf motifs légitimes, les redevances restantes jusqu'au terme de l'engagement du client deviennent immédiatement exigibles.

Ces offres ne sont opérationnelles qu'en Polynésie française sur le réseau Vodafone, en fonction des zones ouvertes à la vente. Les zones ouvertes à la vente sont mises à jour sur le site web de Vodafone : www.vodafone.pf.

Les prix mentionnés aux présentes conditions particulières sont exprimés en francs pacifique « F CFP » et toutes taxes comprises « TTC ».

Les présentes conditions particulières sont applicables à compter du **10/06/2024**.

Art 1 – LES OFFRES VODASURF

Les offres VODASURF sont un service internet fixe. Pour en bénéficier, le client doit se porter acquéreur d'un routeur compatible vendu par Vodafone.

	Vodasurf Master	Vodasurf Elite	Vodasurf Supreme	Vodasurf 5G start	Vodasurf 5G illimité
Volume	100 Go	150 Go	210 Go	400 Go	illimité
prix mensuel	4 900 F CFP	6 900 F CFP	9 900 F CFP	8 900 F CFP	11 900 F CFP
période d'illimité	de 24H à 6H	de 24H à 6H	de 24H à 6H	de 24H à 6H	-
technologie	4G	4G	4G	4G/5G	4G/5G
terminal	routeur fixe 4G	routeur fixe 4G	routeur fixe 4G	Routeur fixe 5G	Routeur fixe 5 G
vitesse maximum DL/UL	20/10 Mbps	20/10 Mbps	20/10 Mbps	20/10 Mbps	100/60 Mbps

Les offres Vodasurf Master, Elite, Supreme ne fonctionnent qu'avec un routeur fixe 4G vendu par Vodafone.

Il existe plusieurs gammes de routeurs fixe 4G dont le prix est fixé à partir de 15 900 F TTC.

Les offres Vodasurf 5G start et 5G illimité ne fonctionnent qu'avec un routeur fixe 5G également vendu par Vodafone.

Il existe plusieurs gammes de routeurs fixe 5G dont le prix est fixé à partir de 30 000 F TTC.

Ces routeurs ne sont pas vendus sans souscription ou engagement à une offre Vodasurf.

Aucun frais d'activation n'est appliqué à l'ouverture de la ligne.

Art 2 - ENGAGEMENT

Les offres VODASURF peuvent faire l'objet d'un contrat à durée indéterminée avec une période minimale de 12 ou 24 mois avec l'achat d'un routeur.

Lors de la souscription d'un engagement pour une période minimale de 12 mois à une offre Vodasurf Master, Vodasurf Elite ou Vodasurf Supreme, une réduction 4 000 F CPF est appliquée sur le prix de vente du routeur fixe compatible.

Lors de la souscription d'un engagement pour une période minimale de 24 mois à une offre Vodasurf Master, Vodasurf Elite ou Vodasurf Supreme, une réduction 8 000 F CPF est appliquée sur le prix de vente du routeur fixe compatible.

Lors de la souscription d'un engagement pour une période minimale de 12 mois à une offre Vodasurf 5G Start, Vodasurf 5G illimité, une réduction 20 000 F CPF est appliquée sur le prix de vente du routeur fixe compatible.

Lors de la souscription d'un engagement pour une période minimale de 24 mois à une offre Vodasurf 5G Start, Vodasurf 5G illimité, une réduction 25 000 F CPF est appliquée sur le prix de vente du routeur fixe compatible.

Si le client a souscrit un abonnement Vodasurf avec un engagement minimal de 24 mois et qu'il est par ailleurs engagé pour une période minimale de 24 mois sur une offre mobile (souscrite après le 10 décembre 2021), il peut demander de bénéficier des avantages suivants :

	SMILE	Prestige
Si engagement 24 mois sur une offre mobile et Vodasurf Master Elite ou Supreme	+ 10 Go offerts	+ 30 Go offerts
Si engagement 24 mois sur une offre mobile et Vodasurf 5G start ou 5G illimité	-	Réduction de 1000 F CPF TTC sur l'abonnement Vodasurf 5G start ou 5G illimité

Art 3 - SPECIFICITES TECHNIQUES

3.1 - Eligibilité

Le service est accessible uniquement avec des équipements compatibles en Polynésie française et dans la limite des zones de couvertures telles qu'indiquées sur www.vodafone.pf, sur les réseaux 2G, 3G, 4G, 4,5G et 5G selon la compatibilité du forfait choisi.

Vodafone vérifie la compatibilité technique de l'offre à la situation géographique du client et se réserve le droit de refuser l'accès à une offre Vodasurf, s'il estime que les conditions techniques d'accès sont insuffisantes pour garantir une bonne qualité de service.

Ces offres ne sont disponibles que dans les zones autorisées par Vodafone. Les zones d'éligibilité sont disponibles sur le site web et sont régulièrement mises à jour en fonction du déploiement du réseau. Pour assurer la meilleure qualité de service, les offres offertes dépendent de la zone d'éligibilité.

Toutes les offres ne sont pas offertes sur toutes les zones d'éligibilité, l'offre disponible doit donc être confirmée par un agent de vente.

Ces offres étant des offres fixes internet, Vodafone se réserve le droit de suspendre le service s'il est constaté que le Client modifie le point de connexion géographique et ce quelle qu'en soit la raison, et le Client restera redevable de son forfait mensuel jusqu'au terme de la durée de son engagement.

3.2 – Le débit

Les débits varient en fonction des capacités des réseaux, et de l'usage cumulé de plusieurs services/applications simultanément sur les matériels du Client, ils ne peuvent en conséquence être garantis.

Dans le cadre de la transformation et de la modernisation de nos réseaux, certaines technologies vont être remplacées par des technologies plus performantes. Le déploiement de ces technologies peut être progressif. Les zones ouvertes à la vente sont consultables et mises à jour sur le site web de Vodafone : www.vodafone.pf. L'accès à certaines de ces technologies impliquent la nécessité de disposer d'un terminal compatible.

Art 4 – UTILISATION DES CREDITS

4.1 Le crédit en Go alloué en fonction de l'offre souscrite est un volume de communications DATA attribué mensuellement et automatiquement au Client. A l'activation de l'offre, un volume de communications DATA est attribué au prorata des jours restants jusqu'à l'édition de la prochaine facture.

En cas d'épuisement du crédit DATA inclus dans l'offre souscrite, tout échange de données supplémentaires est facturé en hors-forfait au tarifs consultables à tout moment sur le site www.vodafone.pf et sur l'application mobile www.mon.vodafone.pf. Dans le cas où le client active l'option de blocage de forfait, le débit peut être réduit si le volume indiqué pour l'offre souscrite a été consommé.

4.2 Le Client ne souscrit pas à l'option de blocage de forfait, il peut fixer un plafond de crédit mensuel en hors-forfait lui permettant de continuer à consommer sans acheter de crédit supplémentaire. Ce plafond s'exprime en F CPF TTC et sera fixé dans la limite de 50 000 F CPF TTC par mois. A tout moment, le Client dispose de la possibilité de faire évoluer ce plafond en contactant le centre d'appel Vodafone au 8989 ou en se déplaçant dans une de nos boutiques. Vodafone disposera de 7 jours ouvrés à compter de la réception de la demande du client pour intégrer l'évolution sollicitée dans ses systèmes informatiques.

Art 5 - CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Vodafone met à la disposition de ses clients via le site web www.mon.vodafone.pf des suivis de consommations adaptés et offre la possibilité d'acheter des crédits supplémentaires sous forme de cartes recharges. Ces crédits supplémentaires peuvent être achetés à tout moment sur le site web www.mon.vodafone.pf et en boutiques et points de vente Vodafone.

Les volumes offerts dépendent du montant de la recharge :

	RECHARGE 200	RECHARGE 500	RECHARGE 1000	RECHARGE 2000	RECHARGE 5000	
Utilisé pour	Vodasurf Master Elite Supreme					Vodasurf 5G Start
Prix	200 F CPF	500 F CPF	1000 F CPF	2000 F CPF	5000 F CPF	5000 F CPF
Volume	1 Go	5 Go	10 Go	24 Go	60 Go	100 Go
Durée de validité	15 jours	30 jours	30 jours	30 jours	60 jours	30 jours

Les crédits supplémentaires sont systématiquement utilisés une fois que les ressources des forfaits sont épuisées.

Art 6 - RESILIATION

Lors de la résiliation de l'abonnement, tout crédit restant sera perdu.

Sauf en cas de motif légitime, Vodafone applique les frais de résiliation calculés sur 100% de la somme des forfaits mensuels manquants de la première année et sur 25% de la somme des forfaits mensuels manquants de la deuxième année conformément à la loi du pays n° 2016-28 du 11 août 2016 relative à la protection des consommateurs.

Art 7 – ENVOI DES FACTURES

Les factures Vodafone sont envoyées par voie électronique par défaut sauf demande expresse contraire du Client. L'adresse électronique transmise par le Client à Vodafone lors de la souscription sera utilisée dans la relation entre le Client et Vodafone. Le Client a accès à ses 12 dernières factures et factures détaillées archivées sur le site web www.mon.vodafone.pf.

Le Client peut souscrire à tout moment l'option facture par voie postale pour recevoir une facture papier par courrier postal à l'adresse que le Client aura renseignée lors de la souscription de son contrat avec Vodafone. Ce service en option sera facturé 250 F CPF par mois.